

Bulletin municipal
Décembre 2019

BIEN VIVRE À SAINT-PAL



9. - St-PAL-de-MONS (alt. 851m) - La Grande Place
Maison Arca, 100 Rue...



Siou Bian È San-Pa

Les comptoirs Sigolénois



ZA l'ESTRADE - 43000 Polignac
Tél. 04 71 04 15 77
Fax 04 71 04 15 78
E.mail: contact@odtp43.fr



- Enrobé à chaud noir et couleur
- Goudronnage à froid
- Pose de bordures dalles
- Canalisations - V.R.D.

Z.A. de Nolhac - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 45 45
E.mail: contact@broctr.fr



Restaurant - Location de salles de réceptions
Cuisine centrale privée - Séminaires

FERME DE LAVÉE
Lavée - 43200 YSSINGEAUX
Tél 04 71 59 00 00 - Fax 04 71 59 18 50
contact@fermedelavee.com



S.A.R.L. ROUSSET TP

Travaux publics et forestiers - Démolition
Espaces verts - Assainissement - Adduction d'eau - VRD

Les Tavas - 43400 Le Chambon-sur-Lignon
Tél. 04 71 59 26 44 - Port. 06 23 20 68 43
Fax 04 71 59 29 91
E.mail: j.claude.rousset@gmail.com

be~ie

INGENIEURS - CONSEILS

Bureau d'Études Infrastructures
Équipement Environnement

Tél: 04 71 74 78 04 - Fax: 04 71 50 91 88
Chemin du Stade - 43100 VIEILLE-BRIOUDE

SCIERIE MOBILE

TEL : 06.17.92.05.64.

43200 LAPTE



ROMS.TP

Terrassement • VRD • Enrochement
Chemin d'accès
Aménagement extérieur

Carrat Romain - 9, Montée de Barthou - 43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. : 06.37.52.21.96 - Email : roms.travauxpublics@gmail.com

Stéphane MARTORELL

PLATRIER - PEINTRE
NEUF ET RENOVATION

06.50.12.20.51

DEVIS SUR DEMANDE

7 lot Espinasse 43620 St Pal de Mons
martorell.stephane@laposte.net



GUERIN AUTO DESIGN

CARROSSERIE PEINTURE MECANIQUE

Carrosserie peinture Auto / Moto
Mécanique auto
Montage pneus

Chemin du cimetière
43620 Saint Pal De Mons

04/71/66/71/88
guerin.autodesign@orange.fr



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

.....p.4-5

VIE MUNICIPALE

• Les travaux - Aménagement du bourg

- Rue centrale et de la place Saint-Marc.....p.6

- Petit historique en images.....p.7

• Sécurisation, voirie, aménagements

- Lichemialle.....p.8

- Autres travaux.....p.9

• Les parcs

- Parcs Sarrand et de la cure.....p.10

• Employés occasionnels

- Atelier ados/ chantiers jeunes saisonniers.....p.11

• Évènements notables

- Visite sous Préfète/ week-end ENISE.....p.12

- Ancien d'outre-mer et troupes de Marine.....p.13

• Les finances

- Comptes de la commune budget principal.....p.14-15

- Comptes de la commune budgets annexes.....p.16

• Hommage

- Merci à Jean-Baptiste Mounier et à André DELOLME.
p.17

• Le personnel

- Agents communaux et de service..... p.18

• À la médiathèque

- Expo Michel Peyrard et Galopintos..... p.19

• Fêtes et animations

- La vogue..... p.20-21

- Le marché aux paniers..... p.22-23

INFOS UTILES

- Appel au civisme et au respect de l'environnement .p.24

- Mobi Pouce.....p.25

- Éclairages publics/ site Internetp.26

ENTREPRISES et COMMERCES

- Boucherie/ pizzeria.....p.27

- Chez Convers/ pharmacie.....p.28

- Entreprises Roms TP/SICCVRD.....p.29

- Nouveau : magnétiseuse / Atelier beauté.....p.30

ÉCOLES

- Écoles Saint-Joseph/ Marcel Aymép.31

PATRIMOINE

- Visite guidée / pèlerinage / étymologie.....p.32

- Embellissement/ protection de la nature.....p.33

- Inventaire zone humide.....p.34

ASSOCIATIONS

- Le club Ados/ Salon du bien-être.....p.35

- Équipe féminine de football/ Les Pénélopes.....p.36

- Fête de la musique/ Folie estivale/ Donneurs de sang..
.....p.37

ÉTAT CIVILp.38-39

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Pal-de-Mons

Directeur de publication et principal rédacteur : Jean-François CONVERS

Membres de la commission : Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Christian GOUY, Denise LARDON, Sonia MARTELLINO, Patrice MOUNIER, Patrick RIFFARD, Valérie SOUVIGNET

Conception et impression : Déposé par Éole - 43 200 Grazac -

 www.eole-imprimerie.com

Dépôt légal : À parution. Reproduction même partielle interdite.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

ÉDITO DU MAIRE



Chères Amies,
Chers Amis,

La situation économique locale n'est pas simple. Le tissu industriel est fragile sitôt la conjoncture mondiale, concurrentielle ou normative tendue. Même si nombre de nos Entreprises gagnent des parts de marché, s'agrandissent, rebondissent à l'image de Sigoplast, reconstruite un an après l'incendie, d'autres ferment leurs portes.

Mes pensées vont vers celles et ceux qui traversent ce moment difficile de l'après, du saut dans l'inconnu car, sans abandonner, sans banderole, sans manifestation, ils sont contraints de faire face à une situation imposée. Douleurusement, ils sont obligés de subir sans bruit. Je tiens à les remercier très sincèrement car nos Sociétés du Plateau, nos Entreprises «Familiales» ne seraient pas ce qu'elles sont sans cette richesse, cette pluralité, cette diversité de compétences et de professionnalisme. Certes, il y a l'outil de production, mais il y a aussi le savoir-faire humain qui a su s'adapter à toutes les évolutions. Cette qualité est reconnue bien au-delà de nos Communes.

Un seul exemple, des Entrepreneurs, venus de Côte-d'Ivoire, n'hésitent pas à faire du chemin pour remarquer les qualités exceptionnelles de notre Plateau Industriel innovant. Il faut saisir les opportunités et Oser. Certes la tâche n'est pas simple, la concurrence est rude, mais il y a toujours une lueur d'espoir afin d'assurer à toutes celles et

tous ceux qui ont été des collaborateurs honnêtes, loyaux et motivés, une sérénité pour l'Avenir. Merci de l'Engagement qui a été le vôtre pour nos Entreprises.

Merci à nos Associations pour leur disponibilité et leur investissement. Le Marché aux Paniers où l'Art de la Vannerie en Osier a suscité comme à chaque fois un engouement d'exception. Que les organisateurs en soient vivement remerciés, tant la qualité de ce Rendez-Vous, devenu incontournable au fil des années, apporte à notre Commune cette Richesse du Vivre Ensemble et des liens tissés autour de l'Artisanat.

La Connaissez-Vous ?

C'est une Belle et Grande Dame, d'un âge avancé, mais qui n'a perdu ni de sa verve, ni de sa splendeur et de ses talents. Il faut dire qu'elle est bien entourée et accompagnée. Des Générations de Jeunes ou moins jeunes se pressent autour d'Elle pour faire vivre la Flamme de la vitalité sportive. Elle rayonne, parée de Vert et de Blanc, synonyme d'Espérance et de Paix. Elle monte régulièrement sur les podiums, elle vise l'excellence et se retrouve à changer régulièrement de division. Elle raisonne à l'unisson de son Écusson. Quel Talent ! Elle a même réussi cette année l'exploit de féminiser un Sport jusqu'ici plutôt masculin. La Coupe du Monde n'y est peut-être pas étrangère !

Mais c'est au Sport et à la Musique qu'elle doit sa force et son équilibre. Elle affectionne tout particulièrement l'Esprit d'Équipe. Elle se dynamise autour du Basket, du Football et de la Gym... C'est sans compter sur sa Musique entraînante et vivifiante...

Ce sacré bout de femme en a parcouru des terrains, en a traversé des Pays et en a connu des Histoires. Vous l'avez reconnue ?

Oui, mais il ne faut pas la confondre avec une autre Ambassadrice de Saint-Pal composée par Monsieur Jean SELLA et mise en musique par nos deux San-Palous Monsieur Joseph DECROIX et Monsieur Le Curé Jean-Pierre FRAISSE. Accrochée avec ses strophes et ses notes, elle se charge de porter notre Hymne et notre Histoire...

LA SAINT-PALOUNE

Refrain

C'est à Saint Pal de Mons
Où claquent les navettes,
Leur bruyante chanson
Lui donne un air de fête.
« En avant les battants,
Déroulez-vous canettes,
Et sortez le ruban »
C'est le refrain (bis) du tisserand.

Couplets

1- Que l'on vienne du Puy
Ou bien de Saint Etienne,
La route vous amène
En un charmant pays.
Perché sur un piton
Dominant la Dunière,
Il abrite en ses pierres
De joyeux compagnons
Qui tirent de leur métier
La joie de vivre et d'espérer.

2- Saint Pal a un clocher
Qui voit loin à la ronde
A ses pieds tout un monde
En cercle a l'air penché.
Le Lizieux, le Mézenc
Et tous leurs satellites
Montagnes de granit
Lui font la cour en vain.
Toutes ses amitiés
Vont à ses bons passementiers.

3- Voyez les Sanpalous
Le dimanche après messe,
Ils sont pleins d'allégresse
Et discutent le coup.
Qu'ils soient du Grand Chemin
De Barthou, d'la Bruyère
De Fruges ou de Terrières
Ils se trouvent entre copains.
Et pour mieux se le prouver,
Ils choquent le verre de l'amitié.

4- Parfois le Sanpalou
Doit quitter sa famille
Et se rendre à la ville
Pour gagner quelques sous.
Il laisse à sa moitié
Le soin de la marmaille
Et part vers Lichemiaille
La musette au côté.
Mais le soir quand il revient,
Il aime retrouver son pathelin.

5- Mais à Saint Pal de Mons
On aime aussi la terre
De Laval à Prunières
De Flaminges au Buisson.
Partout l'épi doré
Vous chante son murmure
Depuis les Mâts, La Mûre
Jusqu'à Tirevolet,
C'est un endroit qui plaît
C'est un pays vraiment français.

6- De nombreux estivants
Cherchant la vie tranquille,
Quittent l'enfer des villes
Pour un coin reposant.

Des bosquets accueillants
Offrent leur solitude
Et la haute altitude
Un air très vivifiant.
Où est ce coin béni
Des touristes vrai paradis ?

7- Saint Pal a deux amours
Son Dieu et puis la France,
Il a pour leur défense,
Donné les siens, toujours.
Et soyez-en certains :
Sa vibrante jeunesse
Qui chante en cette liesse
Nous garantit demain.
Toujours de l'idéal
Vous en trouverez à Saint Pal.

8 - Saint-Pal a un Curé
Qui sort de l'ordinaire
Avec pour faire la paire
Un p'tit bout d'Abbé
Et le trio complet
C'est La Tatoune qui le fait

A l'image du Dalai Lama :

« Plus nous sommes concernés par le bonheur
des autres, plus nous construisons en même
temps le nôtre. »

Bien fidèlement à Vous.

Votre Paire

Patrick RIFFARI

VIE MUNICIPALE

Aménagement du Bourg

L'aménagement de la Rue Centrale et de la Place Saint Marc

Pour la partie visible de cette phase 2 du projet d'aménagement du Bourg, **les travaux sur le terrain**, bien sûr le chantier a connu des retards. Ils s'expliquent par la difficulté de l'approvisionnement en pavés, bordures, caniveaux (taillés sur mesure !) qui en interrompait et différait la pose. Mais aussi par les exigences de l'architecte du Cabinet Virage qui a contraint les entreprises à parfois reprendre des travaux non satisfaisants. Et plus récemment par les intempéries (l'épisode de pluie qui a obligé à différer la pose de la colle et de l'enrobé final). Par ailleurs, la nature même du chantier en a compliqué la gestion. Pour exemples, cette rue est bordée de maisons dont les seuils, les soupiraux n'étaient pas au même niveau ; y sont installés en surface un nombre important de plaques d'accès aux réseaux, de clés en fonte et autres.

Pour la partie invisible mais essentielle, celle **du financement des travaux**, la Mairie a préparé (montage de dossiers) et géré (suivi des dossiers) l'opération. Sur les 319.241€ (travaux et honoraires) que cette phase 2 a coûté, 228.000€ sont à soustraire (72%). Cette deuxième somme, en effet, correspond au montant des subventions sollicitées et obtenues. Accordées par l'État sous forme de Dotation Equipement Territoires Ruraux (69.000€), par la Région / Dispositif « Aménagement des Bourgs centre » (150.000€) et par le Département sous forme de reversion d'amendes de police (9.000€). Les règlements ont été effectués au fur et à mesure que les entreprises les ont sollicités, après vérification et validation des montants dûs par la Maîtrise d'Oeuvre (Cabinet Virage).

Désormais l'étanchéité et la ventilation du pied des bâtiments est assurée ; les seuils d'accès aux commerces installés aux normes Personnes Mobilité Réduite, avec parfois la construction d'un muret de protection ; une touche rafraîchissante de végétation apportée au milieu d'un minéral jusqu'alors exclusif ; l'éclairage public renouvelé avec une formule plus économique (les ampoules led) ; les fils aériens enterrés ; et, plus essentiel encore, la sécurisation des déplacements des piétons renforcée par la limitation de l'utilisation de la place, tant en stationnement (réduit en durée et strictement

réglementé) qu'en circulation, concédée aux automobilistes (rétrécissements matérialisés par la pose de bancs en granit) ; les abords de l'école Saint Joseph protégés...Cependant, la sécurité des déplacements des piétons ne sera assurée, bien évidemment, que si les automobilistes font preuve de civisme en respectant les nouvelles règles d'usage de l'espace public spécialement aménagé à cet effet ! Car désormais cette rue est un **espace partagé entre piétons et automobilistes. Mais sur lequel le piéton est prioritaire**. Ainsi, si un piéton, pour ne pas piétiner un jardinet, marche sur la voie centrale roulante, il a la priorité. Et nul besoin de signaler qu'aucun automobiliste, même pressé, ne doit rouler sur un espace pavé ou un jardinet. Pour information supplémentaire, la circulation des véhicules sur cette rue reste à sens unique. Un arrêté municipal a été pris à cet effet, consultable dans le panneau d'affichage placé au bas du parvis de la Mairie. Des panneaux indicatifs vont être posés pour signifier le nouveau règlement. A notre demande, la Gendarmerie nous aidera à faire respecter ces règles de bien vivre ensemble.

Et, comme en conviennent beaucoup de sanpalous de bonne foi (riverains, commerçants, clients) et gens de passage, le résultat (certes, pas toujours perceptible sur plans et au cours des travaux très techniques de chantier) permet, comme on l'espère, de compenser les désagréments qu'il a provoqués. Désormais, l'entrée nord dans le bourg est « pacifiée » et donne de celui-ci une image beaucoup plus accueillante.

La suite des travaux consacrés aux aménagements prévus sur la Place de l'Église (murets, terrasses, passages réservés, places de stationnement, revêtements) pourra débuter si le temps le permet.

Aménagement du Bourg



Petit historique en images des principaux travaux d'aménagement de l'entrée nord du Bourg

Mise en souterrain des réseaux humides (canalisations eau de pluie, eau potable eaux usées et réseaux secs (gaines pour fils de téléphone, électricité ; fibre et gaz) (Entreprise ROUSSET du Chambon-sur-Lignon)



Déblaiement avant pose (entreprise CHANAVAT MOULIN des Villettes)



Pose pavés, caniveaux, bancs (taillés et livrés par entreprise MOULIN), construction murets, pose béton désactivé ; étanchéification bases des immeubles (entreprise ODTP de Polignac)



Vue du pavage (entreprise ODTP)



Installation terre végétale, plantations (entreprise MM Aménagements de Marlhes)

VIE MUNICIPALE

Sécurisation, voirie, assainissement

Restauration du lavoir de Lichemiaille



C'est l'entreprise BUZZINO qui, sur commande de la Mairie, a restauré l'ancien lavoir du hameau de Lichemiaille. Des travaux complémentaires d'embellissement et d'autres importants de sécurisation des déplacements des piétons vont suivre dans ce hameau. La Communauté de Communes apporte une contribution à hauteur de 5000€€

Projet « Sécurisation de la traversée de Lichemiaille Côté Saint Pal de Mons »



Le dispositif provisoire

Le lundi 26 août, à 18h30, sur la place du lavoir, à l'initiative de la Mairie et en présence de 4 élus, Monsieur Sylvain Dumond présentait à la population invitée à venir en discuter les plans d'un Avant-Projet de travaux à réaliser pour sécuriser les déplacements des piétons. La Municipalité a, en effet, mandaté le Bureau d'études SICVRD pour concevoir les dispositifs à mettre en place afin de ralentir la circulation des véhicules sur cette partie de la D 45 (depuis la voie ferrée jusqu'au panneau Fin d'agglomération situé à la sortie du hameau).

La réalisation des travaux concernera la Commune pour les trottoirs, bordures et accotements et le Département pour la partie roulante de la chaussée, y compris jusqu'à l'Ancienne Gare. Une réunion a eu lieu le 18 septembre entre les représentants de deux collectivités et l'expert pour discuter du choix des dispositifs de ralentissement des véhicules les plus appropriés : rétrécissements, plateaux surélevés, passages protégés (...) Depuis, le Bureau d'études a remis son Avant-Projet-Définitif sur la base duquel sera lancé un appel d'offres aux entrepreneurs spécialistes de ces travaux. Cet appel ne sera lancé qu'après que les plans préparatoires aux travaux n'aient été présentés une dernière fois à la population.

Autres Travaux

Travaux d'enfouissement des « réseaux secs »

La Commune enfouit les « réseaux humides » (conduites d'eau potable et des eaux usées et pluviales). Mais aussi les « réseaux secs » (éclairage public, électricité, téléphone). Elle le fait, pour ces derniers, souvent quand des travaux d'assainissement, de séparation des eaux potables et usées etc. sont nécessaires. Et qu'ils ont nécessité l'ouverture d'une tranchée. Cela se réalise en collaboration technique et financière avec le Syndicat d'Electrification de la Haute-Loire (prise en charge de 45 % des frais). Ce syndicat confie habituellement ce type de travaux à l'entreprise Bouygues.

Ces travaux qui permettent d'enfouir dans le sol les dispositifs aériens (fils sur poteaux, pylônes) contribuent à réduire le nombre d'incidents provoqués par les intempéries (vent, neige). Mais aussi à augmenter la qualité de l'aspect de l'environnement (suppression des fils et poteaux enlaidissant le paysage). Le Bourg et treize hameaux ont bénéficié de ces améliorations. Cet été, c'est la partie nord-ouest de la Pouyat (« les Hauts de la Pouyat ») qui en profite. C'est l'entreprise sanpaloune Sébastien Giraud qui, à la demande de la Mairie, a été

retenue pour effectuer les travaux.

Ce sont ENEDIS (ex EDF) et le Syndicat d'Electrification qui rencontrent les propriétaires dans le cas où ils doivent passer dans un terrain privé ou installer, par exemple un lampadaire de l'éclairage public, sur une parcelle privée.



Travaux à la Pouyat

Travaux Rue Saint Régis suite

L'entreprise Rousset du Chambon sur Lignon a réalisé en juin des travaux Rue Saint Régis. Il s'agissait de continuer à mettre en séparatif, dans cette rue, les eaux de pluie et les eaux usées. Eaux venant des maisons situées de part et d'autre de cette rue et aussi des versants nord des toits des maisons situées sur la rue Centrale. Pour permettre l'accès à ces réseaux, un abri à bois et à matériel de jardinage, appartenant à la famille Bonche, a été démonté par nos Services Techniques. Ce fut, également, l'occasion d'enfouir dans la tranchée, sous la responsabilité du Syndicat Départemental d'Énergie, les réseaux électriques jusqu'alors aériens pour les connecter au transformateur situé à droite au début de la rue Saint Régis.



Tranchée mise en séparatif des eaux

VIE MUNICIPALE

Les Parcs

Les Parcs Sarrand et de la Cure

Comme prévu et après avoir mûri notre choix, nous avons fait installer un dispositif d'accès au parc Sarrand. C'est une sorte de ponton, de passerelle en bois qui part du bas de la Cure et monte à la hauteur du parc Sarrand. Ce dispositif est utilisable pour les fauteuils, poussettes, personnes avec cannes. L'utilisation en sera réglementée : entrée fermée par un portillon.

La partie haute du Parc Sarrand a accueilli cet été, comme on l'a voulu avec la création de la scène de plein air et de petites terrasses, différentes animations : concert, lecture, exposition, forum, mariages. (Voir les photos)

La partie basse du Parc Sarrand sera aménagée en espace de jeux pour enfants et, pour les rendre mutuellement co-attractifs, le parc de la Cure sera réaménagé en aires de repos et aires de loisirs destinés aux ados et adultes (notamment, jardins pédagogiques et aires d'entretien physique).

L'association Brin d'osier a déjà investi une partie de la maison et l'association intercommunale Art'Terre du Bourg (artisans d'art) pense venir y exposer et s'y installer. Le coût d'achat de ce patrimoine (86.000€) a été largement réduit par l'obtention d'une subvention de la Région (50.000€), d'une du Département (13.800€) et d'une autre de la COM COM (5.000€). Soit des frais réduits de 80%.



La passerelle RONDINO



Forum des associations



Interfolk Les Iles Marquises



Passe ton morceau



Vogue Fanfare et lampions

Employés occasionnels

Les ateliers des Ados



Pendant les deux semaines des vacances de Pâques, les Ados, encadrés par leur monitrice et un des employés des Services Techniques, ont travaillé pour la Commune. Ils ont peint les vestiaires au rez de chaussée du BUM, abîmés par des délinquants ; puis aidé à poser les plaques de revêtement sur tout le bas des murs intérieurs de la Salle des Fêtes salis par les pieds et autres frottements. La Commune leur accorde une rétribution de 500€ / semaine. Cette somme est destinée à les aider à financer un voyage. Merci à eux.

Chantiers « Jeunes saisonniers »

La Commune embauche pour les mois de juillet et août des jeunes. Que font-ils ? Ils complètent les équipes des Services Techniques qui sont leurs encadreurs. Voici quelques exemples des tâches qui leur ont été confiées cet été. Ils ont collaboré à l'entretien de bâtiments communaux (salles de l'École publique, vestiaires du BUM) ; ont été chargés de l'arrosage des plantes, du désherbage des massifs, de la taille des arbustes des jardins municipaux ; ils ont participé à la pose d'un enrobé à froid destiné à faire disparaître les « nids de poule » apparus sur les chemins vicinaux ; sur le terrain de football, ils ont partagé le travail de décaissement du sol et de coulage d'un béton destiné à la mise en place d'un nouveau grillage (Voir photo jointe).



VIE MUNICIPALE

Des Manifestations tournées sur l'accueil

1 - La visite de Mme la Sous-Préfète

Le mercredi 26 juin, nous recevions Madame La Sous-Préfète, Christine Hacques et deux personnes de son équipe. Et comme prévu au programme de la visite, malgré la chaleur accablante, nous sommes descendus à pied jusqu'à la Chapelle Saint Julien, pour y admirer le site et les travaux de réfection de la toiture réalisés l'an dernier.

Au retour, Madame La Sous-Préfète a bien voulu présider la cérémonie de remise de médailles attribuées à certains de nos agents municipaux en reconnaissance pour leurs services effectués au profit de la population.

Elle revint quinze jours plus tard pour observer l'état d'avancement des travaux d'aménagement du Bourg. Intéressée à la fois par les choix faits dans les matériaux, dispositifs de sécurisation des déplacements des piétons et embellissements choisis en concertation avec la population et par l'utilisation faite des subventions de l'État (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux) obtenus grâce à son intervention.



2 - Le week-end d'intégration de l'ENISE (École nationale des ingénieurs de Saint-Étienne)

Du 13 septembre au dimanche après-midi 15, les rues du Bourg, le parc Sarrand, les terrasses des bars vibraient des cris et chants joyeux des étudiants de l'ENISE. C'était, en effet, chez nous que les futurs ingénieurs de cette école réputée de Saint-Etienne, avaient choisi d'organiser leur «week-end annuel d'intégration» (Les nouveaux élèves découvrant «l'esprit» de l'École sous la conduite d'un ancien, leur parrain). Le samedi, ils ont réalisé dans la gaieté mais avec soin des travaux d'entretien de quelques salles et lieux communaux qui leur avaient été réservés. Ils furent plus de 300 à résider trois jours chez nous sans débordements condamnables. Actifs et respectueux des biens et des personnes, ils ont donné une belle image de leur École et de la Jeunesse.



3 - Les Anciens d'Outre Mer et des Troupes de Marine de la Haute-Loire à Saint-Pal-de-Mons

Ce fut le samedi 30 mars, qu'ils se réunirent chez nous, pour y tenir leur regroupement annuel. Presque tous, anciens soldats de carrière gradés et, pour certains, portant médailles militaires. Leur Assemblée Générale se déroula dans la salle d'exposition de la Médiathèque. Puis, ils partirent en défilé, au son de l'Harmonie de Sainte Sigolène, accompagnés de certains Anciens d'Afrique du Nord de la Commune, vers le Monument aux Morts. Là, furent exécutés lever des couleurs, dépôt de gerbes, sonneries et hymnes des Troupes de Marine. Ils prirent leur repas à Saint-Pal chez Dominique Convers.



Pour garder une trace

Festival Interfolk

Le jeudi 18 juillet à 20h30, dans le parc Sarrand, Saint-Pal recevait la troupe des Iles Marquises. Le spectacle fut une réelle réussite: les quelque quatre cents personnes présentes installées dans la verdure, à deux pas de la scène, ont pu s'enthousiasmer au spectacle offert par des artistes chaleureux et communicatifs qui ont permis un beau voyage au pays aimé de Paul Gauguin et de Jacques Brel.



L'expo d'arts plastiques

*Les créations des élèves,
enfants et adultes,
d'Any Dupuy*



VIE MUNICIPALE

Les finances

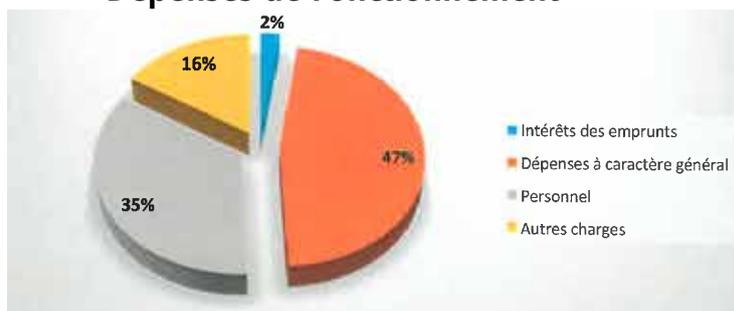
Les comptes de la commune Budget principal

À l'heure où d'importants travaux sont entrepris pour rénover le Centre Bourg, il est intéressant de s'arrêter sur la situation des Finances de la commune.

➤ Les comptes de fonctionnement

Les dépenses annuelles oscillent autour d' 1.5 million d'euros et comportent trois postes principaux: les charges de personnel environ 30%, les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien, réparations, fluides, assurances..) environ 46%, les charges de gestion courantes (indemnités, subvention et participations pèsent environ 17%. Les autres charges que constituent les amortissements (environ 110.000€) et le paiement des intérêts de la dette (environ 35.000€) sont relativement modestes. Le coût moyen par habitant est de 222€ alors qu'il se situe à 296€ sur la moyenne du département et à 360€ sur la moyenne nationale. Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement des produits issus de la fiscalité (environ 70%) et des dotations et participations de l'état et du département (entre 15 et 20%) mais avec une diminution progressive au fil des années. Les produits courants (locations, baux, participations des usagers des services) représentent 5 % des recettes... Le total de produits se situe autour de 1.75 Million d'euros, ce qui permet chaque année d'affecter 250 à 300.000€ au financement de l'investissement.

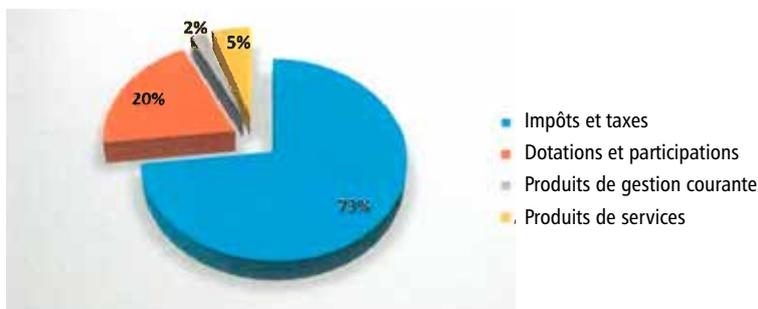
Dépenses de Fonctionnement



DEPENSES	Sommes	%
Intérêts des emprunts	35 840.00 €	2.29%
Dépenses à caractère général	733 124.00 €	46.93%
Personnel	539 000.00 €	34.50%
Autres charges	254 163.00 €	16.27%
TOTAL	1 562 127.00 €	100%

On peut noter que la masse salariale est relativement modérée.

Recettes de Fonctionnement



RECETTES	Sommes	%
Impôts et taxes	1 288 781.00 €	72.93%
Dotations et participations	349 677.00 €	19.79%
Produits de gestion courante	36 686.00 €	2.08%
Produits de services	92 000.00 €	5.21%
TOTAL	1 767 144.00 €	100%

Les finances

> L'investissement

L'investissement annuel représente 1 500 000 € principalement consacré à l'aménagement du bourg, et en 2019 à l'acquisition du nouveau local pour les Services Techniques.

Ces investissements sont financés par le résultat de fonctionnement, des subventions et le recours à l'emprunt.

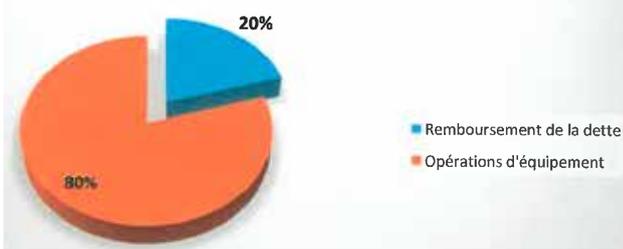
N.B. Coût et financement des travaux d'aménagement du Bourg

La partie relative à La Montée de Barthou (Tranche 1), a eu un coût de 190 000 euros **Hors Taxes**, financé à hauteur de 135 500 euros par le Département de La Haute-Loire et la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux** (soit 71 %).

La Tranche 2, correspondant à La Place Saint-Marc et à La Rue Centrale, s'élève à 320 000 euros **Hors Taxes**, subventionnée à 72 % par le Conseil Régional **Auvergne - Rhône-Alpes**, la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux**, aussi conjointement par le Département de La Haute-Loire et l'État au titre des Amendes de Police, à hauteur de 228 000 euros.

La Tranche 3 (aménagement de la Place de l'église) d'un montant de 423 000 euros **Hors Taxes**, dont la réalisation sera engagée si le temps le permet et les pierres (pavés) taillées en totalité, fait l'objet de demandes de subventions au titre des nouveaux Contrats du Département de La Haute-Loire, de La Région **Auvergne - Rhône-Alpes**, de la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux**.

Dépenses d'Investissement



DEPENSES	Sommes	%
Remboursement de la dette	396 811.00 €	20.22%
Opérations d'équipement	1 565 305.00 €	79.78%
TOTAL	1 962 116.00 €	100%

Recettes d'Investissement



RECETTES	Sommes	%
Emprunts	859 242.00 €	51.22%
Subventions	137 657.00 €	8.21%
Dotations et divers	661 941.00 €	39.46%
Cessions	18 650.00 €	1.11%
TOTAL	1 677 490.00 €	100%

> Un nouveau bâtiment pour les Services Techniques

La Commune, après délibération du Conseil Municipal, a acheté pour un montant de 390.000€ TTC, le bâtiment de l'entreprise CHANAVAT et ses dépendances situés dans la Zone industrielle. Cette propriété possède, en effet, de nombreux atouts : outre sa situation, la surface du local bâti de 350 m², un terrain attenant de 6.000 m², l'équipement actuel du local (chauffage au bois, dispositif de récupération et d'alimentation en eaux de pluie, un compresseur, un pont hydraulique, des murs en bardage métallique

avec un matériau isolant à l'intérieur, son dispositif de vidéo-surveillance, l'existence d'un bureau équipé ...) et la possibilité intéressante d'ajouter, au besoin, des hangars et des abris. Les employés des Services Techniques vont déménager des vieux et étroits locaux de Barthou vendus à l'entreprise MECALOC et s'installer dès janvier 2020 dans leur nouveau local de construction récente et disposant de beaucoup d'espace autour pour les manœuvres.

VIE MUNICIPALE

Les finances

> L'endettement de la commune

D'année en année l'endettement de la commune (hors assainissement et pôle de santé) s'amenuise puisqu'il est passé d'une dette globale de 2.5 million d'euros en 2014 à 1,4 million d'euros en 2018. Pour l'instant les travaux d'Aménagement du Centre Bourg n'ont pas fait l'objet d'un recours à l'emprunt..

Les comptes de la commune Budgets annexes

> L'assainissement

D'importants travaux d'assainissement ont dû être réalisés ces dernières années (station de traitement, mise en place des réseaux séparatifs entre eaux usées et eaux de pluie, équipement des gros villages (Liche-miaille, Jourdy, Pinatelles, les Bruyerettes,...) qui ont contribué à un déséquilibre relatif entre les recettes d'investissement (essentiellement la taxe de raccordement) et les charges.

L'endettement important: 1.2 million d'euros à ce jour a nécessité l'augmentation de la participation à l'assainissement en 2018 pour assurer un retour progressif vers l'équilibre financier de l'assainissement

collectif. Il faut signaler que le taux pratiqué par la commune n'avait pas été réajusté depuis longtemps et que ce taux se situait nettement en dessous des pratiques des communes environnantes. L'amélioration de la gestion de l'assainissement est un objectif: ce budget doit s'équilibrer, et ceci est d'autant plus nécessaire que cette charge pourrait être transférée à la communauté de communes dans les années qui viennent. Il a fallu se mettre en conformité avec les exigences de la Loi pour respecter notre Environnement.

> Le pôle de santé

L'investissement dans un Espace de santé amène des contraintes importantes. Le budget de ce service avait été prévu avec une charge résiduelle annuelle pour la commune de l'ordre de 25.000€...c'était compter avec une occupation complète du bâtiment! Or depuis quelques mois, nous observons un mouvement important chez les praticiens qui occupent cette mai-

son et certains espaces vacants ont du mal à trouver preneur, ce qui génère un déséquilibre de la gestion de ce pôle qui contraint la commune à augmenter sa participation: ainsi le montant prévu au budget 2019 a dû être revu à la hausse et passer de 25.000€, à 32.000€

Hommage: Merci à Jean-Baptiste MOUNIER et à André DELOLME



Jean-Baptiste MOUNIER, San Palou de souche et très enraciné dans notre Commune, il est né le 21 Août 1936.

Homme simple, droit et d'une profonde culture, notre reconnaissance lui est due pour les nombreuses années au cours desquelles il a honorablement

rempli ses mandats d'Élu de la Commune de Saint-Pal-de-Mons, comme Conseiller Municipal de 1971 à 1989, puis comme Premier Adjoint de 1995 à 2001, et d'Homme d'engagement au cœur de la Vie Associative San-Paloune, toujours avec le même état d'esprit, animé par la même force, celle de l'Équipe. Combien de Générations a-t-il accompagné, aux côtés de Ninette, pour franchir le pas de la Vie Associative et des formations qu'elle suscitait ?

Pendant toutes ces années, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de notre Commune et de nos concitoyens dans un esprit de solidarité et de justice. Il aura représenté une génération d'Élus Municipaux qui, animés par l'esprit du bon sens et de la transparence, ont su administrer efficacement leur Commune au cours d'une

période marquée par de profondes mutations.

Comme Chef d'Entreprise, il a su apporter aussi son regard d'expert afin d'anticiper les nombreuses évolutions technologiques. Il a su défendre le regard de Saint-Pal, haut et loin, défendre ses intérêts, valoriser son Identité, son Histoire, sa Mémoire. Il a contribué par ses différents engagements à la richesse et à la diversité de notre tissu Associatif. Au Crédit Agricole, ce ne fut pas si simple avec la fusion des Caisses Locales notamment, il a réussi à convaincre et rassembler. Au Comité des Fêtes, au sein de notre Batterie Fanfare, mais aussi au sein de notre Club de Football avec La Vigilante, Jean-Baptiste a participé activement à la dynamique de nos Équipes de Jeunes, notamment. **Sa présence rassurante et toujours souriante** a permis de **conforter la place de Saint-Pal** auprès de nombreuses oreilles influentes et précieuses de notre Département ou de notre Région. Qui ne connaissait pas Saint-Pal et Jean-Baptiste ?

Homme d'écoute, il était viscéralement attaché à sa Commune de naissance, jusqu'au dernier moment, il est resté investi : que ce soit au sein des **Anciens d'AFrique du Nord**, avec un œil attentif à nos résultats Sportifs : football, Gymnastique...



André DELOLME,
(1941 - 2016)

Un Homme de Terrain et de convictions.

Qui n'a pas connu André DELOLME, Adjoint à l'Assainissement, la Voirie et aux Travaux... et à Saint-Pal ! De 1971 à 1995, tour à tour Conseiller Municipal

jusqu'en 1977, il fut Adjoint au Maire de 1977 à 1983 et de 1989 à 1995. Père de cinq enfants, il a reçu la Médaille de Vermeil pour son service à la Commune.

Entrepreneur de Maçonnerie, André DELOLME a dû s'arrêter après un accident de Chantier. Il a fait son Service Militaire en Algérie, obtenant le grade de Sergent-Chef et en 1971 a été le Premier Président de la Section des Anciens d'AFrique du Nord de la Commune et ce pendant dix ans. Il a été un pilier de l'Équipe de Jean

CONVERS où il a apporté un concours précieux pour la gestion des Travaux et de l'entretien de la Voirie Communale notamment.

De la Rue du Stade à Lachamp, il portait en lui la volonté d'être un Homme proche de ses concitoyens afin de préparer les chemins du renouveau en assurant une gestion de proximité. Le regard bienveillant, toujours ferme, il est très attaché à sa Commune natale.

Il a su fédérer autour de lui et former de nombreux Élus en leur donnant l'envie de s'investir pour Saint-Pal.

Passionné, il portait le regard du Bonheur en Lui. Ses Joies : sa Famille naturellement et sa Commune, sa deuxième Famille. Il était Heureux de rendre Heureux.

Homme de conviction et de tempérament, il a su répondre aux demandes avec le sens de l'effort et l'ambition de préserver les intérêts de notre Commune.

VIE MUNICIPALE

Le personnel

Les agents communaux chargés d'entretien

- Madame Chrystèle Carrelat chargée de l'entretien des bâtiments communaux dont l'école publique ;
- Madame Patricia Chomarat chargée de l'entretien de la Mairie ;
- Madame Christiane Gatel, chargée de l'entretien des bâtiments communaux ;
- Monsieur Daniel Cornillon chargé de l'entretien et du gardiennage du Complexe sportif.

Les agents de service

- Madame Agnès Almeida chargée du service pour la cantine de l'école Saint Joseph ;
- Madame Véronique Brun chargée du service à la cantine de l'école Marcel Aymé ;
- Madame Martine Cornillon chargée du service à la cantine de l'école Marcel Aymé et de l'entretien de la Médiathèque.

N.B. Pour faciliter l'organisation du service des repas à des élèves toujours plus nombreux, la Municipalité a choisi de s'associer par convention avec l'ADMR. Ainsi, cette association met à notre disposition deux de ses employés aux heures des repas : Mesdames Madeleine Mounier et Angélique Forest et plus épisodiquement Mesdames Christiane Faure, Laurence Ghestem et Aline Samuel.



Véronique Brun et Martine Cornillon



Daniel Cornillon



Patricia Chomarat



Madeleine Mounier, Chrystèle Carlat et Agnès Almeida

L'agent gérant la Médiathèque et l'Office de Tourisme

- Madame Isabelle Bruyère

À la Médiathèque

Expo Michel Peyrard

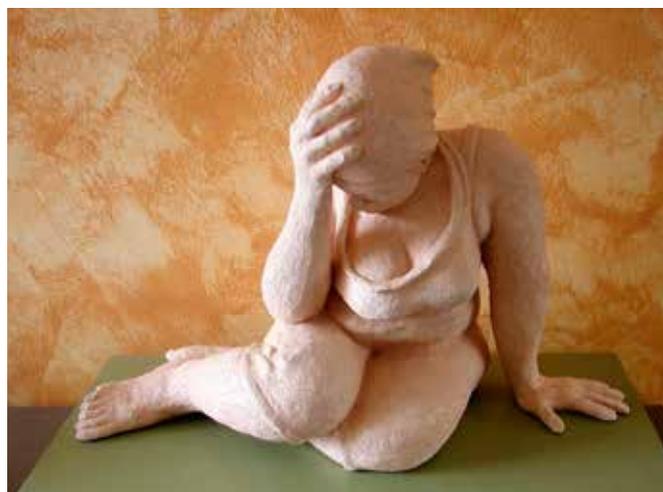


Les souvenirs me reviennent

Du 9 au 30 novembre, Michel Peyrard, né à Saint Pal, a exposé des réalisations de son père, tourneur sur bois et ses propres œuvres. Cet artiste utilise son imagination pour exploiter les coloris, les formes dessinées par le bois lui-même (les cernes de croissance en particulier, les noeuds), sa matière soyeuse après polissage. Il renforce des formes auxquelles se prêtait le bois choisi. Il crée également, en modelant l'argile, des scènes romantiques, cocasses ou malicieuses. Car il y a dans tout son travail un humour bien perceptible. Régal pour l'oeil et pour l'esprit.



Quel acteur!



À quoi songe-t-elle?

Concert des GALOPINTOS



À la médiathèque



À la Maison de retraite

Le vendredi 4 octobre, en soirée, à la Médiathèque, le public présent a applaudi au concert du Groupe Les Galopintos. Quatre musiciens et un chanteur. La plupart des chansons interprétées étaient des compositions du groupe ; sur des sujets touchants et d'actualité (immigration, planète en danger, mal être ... , traités avec gravité ou humour (particulièrement au niveau de jeux de mots soignés) et accompagnés par des rythmes dansants et des mélodies prenantes.

Une partie du groupe était allée auparavant chanter et faire chanter à la Maison de Retraite pour le plus grand plaisir des pensionnaires.

VIE MUNICIPALE

Fêtes et Animations



Les
bébés



Les
10
ans



Les
18
ans



Les
20
ans



Les
30
ans

LA VOGUE



Les
40
ans



Les
50
ans



Les
60
ans



Les
90
ans



Les
80
ans



VIE ASSOCIATIVE

Fêtes et Animations

Le Marché aux Paniers 9ème édition

Le marché aux paniers, une fois encore, mobilisé le village de Saint Pal.

Cette année, le thème était « Mode et accessoires ». Alors il a fallu restaurer les robes existantes et nos meilleures vannières se sont mises au travail pour compléter la collection par de nouveaux modèles de leur invention. Utilisant de nombreux matériaux (osier blanc, osier brut, rotin, rubans, ...) elles ont consacré du temps et de l'énergie à réaliser de très belles robes. Le résultat était là. La féerie a opéré. le public est resté sous le charme d'un défilé digne des grands couturiers ! (...)

Les vanniers, habitués ou nouveaux, sont venus en nombre : 36 ! Une fois de plus, ils ont fait la démonstration de la richesse et de la diversité de cet artisanat. Si les paniers de toutes tailles et formes viennent en première place, les décorations intérieures, extérieures, les éléments de mobilier, étaient nombreux. Osier, paille, rotin, châtaignier, cuir ...il y en avait pour tous les goûts. (...)

Cette année un gros effort de publicité a été consenti ; ce marché de qualité mérite de rayonner. Avec la municipalité nous avons mobilisé quelques prés pour servir de parkings et faciliter ainsi la circulation. Les visiteurs sont venus quelques fois de très loin, beaucoup pour la première fois. Nous avons été à l'écoute des remarques, suggestions sur le marché lui-même, son organisation mais aussi sur le village. C'est avec plaisir que nous avons reçu les compliments sur sa beauté. « Nous passons souvent pas loin, mais nous ne soupçonnions pas que c'était si joli. Ça vaut le détour. »

Oui, cette manifestation est plébiscitée par beaucoup. Nous savons qu'elle mobilise de nombreuses personnes à tous les niveaux. L'équipe de Brin d'Osier les en remercie chaleureusement.

Nous vous donnons rendez vous en octobre 2021 pour la 10ème édition !

L'équipe de Brin d'Osier



LE MARCHÉ AUX PANIERS



INFOS UTILES

Appel au civisme et au respect de l'environnement

L'obligation d'élagage

Pourquoi élaguer ? Pour prévenir les chutes d'arbres ou de branches sur des personnes ou des véhicules empruntant une voie publique ; pour dégager la visibilité pour le voisinage et pour le réseau routier ; pour éviter le dysfonctionnement des lignes aériennes de téléphone, électricité ou fibre optique. Petit rappel : le propriétaire de ces arbres peut être tenu pour civilement responsable des accidents provoqués par ces obstacles. Si vous ne pouvez pas ef-

fectuer cet élagage vous-même vous pouvez faire appel à un entrepreneur spécialisé. Une Mairie, à titre préventif, peut mettre en demeure un propriétaire de le faire si le danger provoqué par des chutes d'arbres ou de branches sur une voie publique est particulièrement élevé. En règle générale, un arbre planté à moins de deux mètres d'une voie publique ne doit pas dépasser deux mètres de haut.

L'interdiction d'utiliser les grilles d'eau pluviale comme bouches à égout

Ces grilles en fonte, à lames, placées dans un caniveau, au dessus d'une canalisation qui récolte et évacue l'eau de pluie ne sont pas destinées à recevoir huiles de vidange, déchets alimentaires, produits gras et autres lingettes. Non seulement ces produits bloquent l'évacuation de l'eau mais encore polluent l'espace où se déversent ces eaux rendues à la nature.

Que faire des déchets verts ?

Un article paru à la page 20 du bulletin précédent vous sensibilisait à la nécessité de ne plus brûler les déchets verts. Certes, mais quoi en faire ? Voici quelques solutions proposées dans le document de l'ATMO (réseau d'associations dédiées à la surveillance de la qualité de l'air) déposé en Mairie.

Sachez également que la Mairie, si la demande en est faite, peut mettre des bennes où déposer ces déchets dans les hameaux et lotissement du bourg.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE

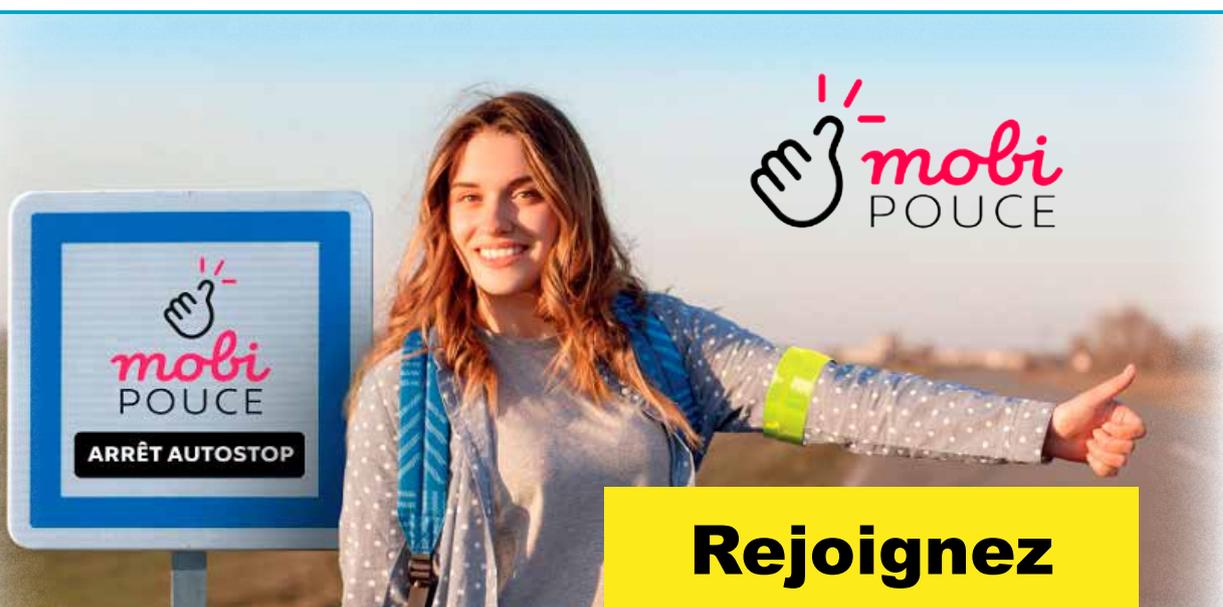


Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org



Rejoignez la communauté **Mobi'Pouce**

Une **nouvelle solution** pour **se déplacer**
sur le territoire de la Jeune Loire



Simple & Gratuit



Convivial & Solidaire



Organisé & Sécurisé

Ouvert à tous à partir de 16 ans (autorisation parentale obligatoire)

Un dispositif initié par :



JEUNE-LOIRE.fr

Avec le soutien financier de :



Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie

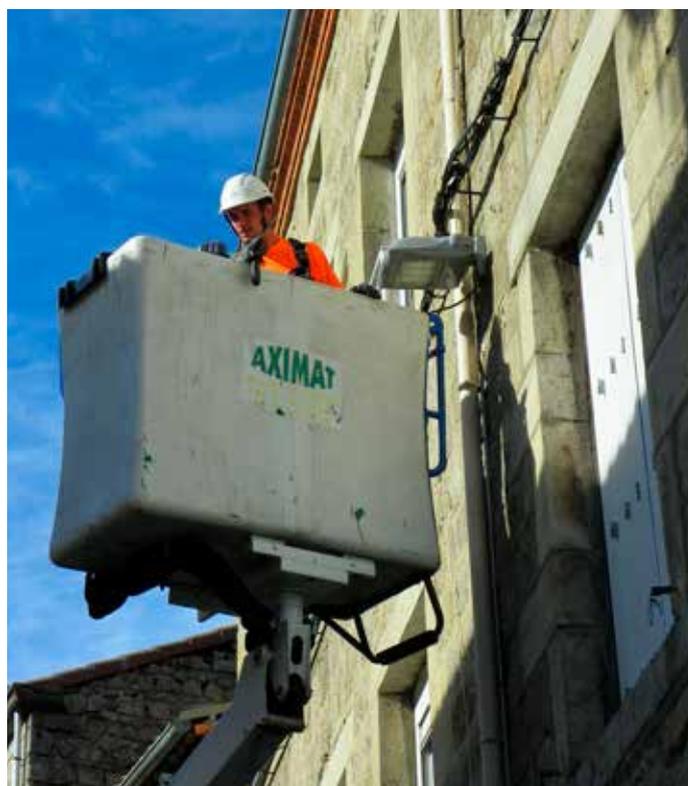
INFOS UTILES

Éclairage public

Si vous voulez que le Syndicat d'Electricité puisse intervenir efficacement et rapidement, il faut indiquer en Mairie qui alerte le Syndicat :

- le nombre d'ampoules qui n'éclairent plus,
- si elles n'éclairent plus du tout ou bien clignotent ou bien ont perdu de leur intensité (autant de pannes différentes et d'interventions différentes),
- l'endroit précis où ce dysfonctionnement s'est produit.

Installation éclairage leds



Un nouveau site pour la Mairie de Saint - Pal - de - Mons



Plus moderne, plus dynamique, plus convivial. Avec notamment, en page d'accueil, un petit film défilant de 20 secondes montrant quelques photos prises par drone des sites majeurs de notre commune.

Avec, différentes fiches techniques facilitant les relations avec la Mairie: tarifs de location et vérification des disponibilités des salles municipales ; démarches administratives (ex. demande d'extrait d'acte de naissance, demande de subvention pour une association). Avec en outre accès aux comptes-rendus des Conseils municipaux, bulletins municipaux, tarifs municipaux ; consultation de l'état civil en cours.

Et aussi l'agenda des manifestations à venir et une rétrospective des événements passés.

 www.mairie-saintpaldemons.fr

Le drone

COMMERCES

La boucherie-charcuterie Jousse

Ouverte, Rue Centrale, depuis le vendredi 11 octobre, dans le local occupé auparavant par la boucherie-charcuterie Garnier. Par Monsieur Jean-Michel Jousse, agriculteur, producteur et vendeur de produits du terroir à Dore l'Église, non loin de Craponne.

Il propose toute viande de génisse et veau nourris exclusivement à l'herbe, au foin et aux céréales produits sur la ferme. Mais aussi du porc et des volailles, animaux également élevés dans sa ferme. Il vend par ailleurs de la charcuterie et de la jambonnette fabriquée par la Maison Garnier de Grazac.

Autres particularités : il vend du lait cru et des pommes de terre bio provenant de sa ferme, mais aussi du fromage..

Ce commerce constitue donc un système de vente directe du producteur au consommateur.

La vente est assurée par l'agriculteur et son boucher. Les heures d'ouverture actuelle sont les suivantes : le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi de 7 h 30 à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 et le dimanche matin.



Pizza le San Palou

Magali et Stéphane Collard ont ouvert leur commerce « Bar, restaurant, pizzeria » au 25, rue du Grand Chemin, début août.

En ce qui concerne la restauration, ils proposent un menu du jour dans la semaine et un choix d'une vingtaine de pizzas à consommer sur place ou à emporter.

Contactez-les aux numéros suivants :

06 59 19 68 42

04 71 66 48 74.



COMMERCES

Le café-restaurant CONVERS

Après la Marguerite («la Gritou»), la Clémence, la «Guite» (épouse de Léon), la Gisèle, c'est aujourd'hui «la Dom» qui perpétue les traditions d'accueil des clients au café-restaurant CONVERS. Des femmes dotées devant leur prénom raccourci d'un article pour marquer l'estime affectueuse dans laquelle on les tenait (Comme «la Vovonne» Brun) et qui continue à vous accueillir avec attention.

Les capacités d'accueil du restaurant se sont agrandies dans les années 1950 avec l'aménagement d'une salle derrière le bâtiment d'origine. Mais l'hôtel qui a connu une fréquentation importante avec les congés payés de 1936 (en formule de pension de famille) et les colonies de vacances organisées chez les Soeurs de Saint Joseph à la même époque (séjour dans le bourg des parents des enfants) a dû fermer en 2014, tant il était devenu difficile de pouvoir accueillir les clients dans les normes de sécurité incendie exigées.

Aujourd'hui, «la Dom», secondée par Chantal, Corinne et Lisa, continue à nous mijoter de bons petits plats et à nous servir des vins gouleyants. Elle n'hésite pas, pour le plaisir de ses clients, à inviter des musiciens interprétant différents styles de musique et à organiser des soirées dégustation à thème telles des «Découvertes des vins».

Mais, il faut savoir aussi que cette femme dynamique et altruiste est très impliquée dans le domaine de l'animation socio-culturelle communale. Elle coopère depuis longtemps à l'organisation de la Fête de la Musique ; et, avec la récente association des Commerçants, elle co-organise le Marché des Artisans, La Folie Estivale et le Marché de Noël et souhaite faire aboutir le projet d'organiser un **bal le 8 février 2020**.



Concert des Pénélopes dans la salle de restaurant Convers

À la pharmacie



Aurélie BRUEL remplace Catherine VOCANSON
2ème en partant de la gauche

ENTREPRISES

ROMS.TP

Romain CARRAT a créé son entreprise en avril 2017. Il a travaillé pendant un an avec le statut de micro-entrepreneur. Puis, pour se développer davantage, il a choisi de fonctionner en **Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée** (constituée d'un sociétaire unique).

Monsieur Carrat propose ses services dans les domaines suivants : terrassement pour implantation de maison, pour pose de réseaux secs (électricité, fibre ...) et humides (eau pluviales et eaux usées ...); construction de murs de soutènement (gabions et enrochement); création de chemins d'accès à une propriété; aménagements extérieurs tels la création de cours en sable balthazar ocre (un sable qui durcit - matériau différent de l'enrobé).

Pour augmenter ses capacités de travail, Monsieur Carrat a le projet d'acheter un camion ampirol (à benne mobile, déplaçable).

Tél. 06 37 52 21 96

Email : roms.travauxpublics@gmail.com



SICCVRD

Installation à Saint-Pal-de-Mons, Rue Centrale (ex fournil Guy Decroix) du Bureau d'études SICCVRD. Ce bureau d'études indépendant a été créé et est dirigé par Sylvain Dumond. Il est spécialisé dans la conception, la direction et le suivi des chantiers d'ouvrages d'aménagement d'infrastructures et de viabilisation de terrains, aussi bien pour les Collectivités que pour les particuliers.

Vous trouverez aussi la présence d'un Expert-Comptable, présent environ trois jours par semaine. Il s'agit du cabinet de Monsieur Thomas Dancer Bc Audit et de Madame Linda Marcon.

*Maison d'angle où va s'installer
le bureau d'études SICCVRD,
et du cabinet d'expertise comptable.*



NOUVEAUX SERVICES

Brigitte Sauvade - Magnétiseuse

Le magnétisme aide à rééquilibrer les énergies et à harmoniser les chakras sans aucune manipulation.

Le magnétisme est complémentaire à la médecine, l'ostéopathie et la kinésithérapie mais en aucun cas ne peut se substituer à celles-ci.

Aucun traitement ne sera donc jamais arrêté et bien évidemment aucun diagnostic ne peut être posé.

Le magnétiseur est tenu au secret professionnel et secret médical.



Le magnétisme est capable de soulager certaines douleurs et symptômes :

- Brûlures (ainsi que radiothérapie)
- Problème de peau, eczéma, zona..
- Douleur inflammatoire, musculaire
- Stress, angoisse
- Troubles du sommeil
- Cicatrisation (plaie, post-opératoire...)

Brigitte Sauvade

Magnétiseuse N° SIRET 81209852300010

Lieu dit Espinasse

Tel : 06 65 91 67 64

Séances uniquement sur rendez-vous
les lundis, mardis, jeudis et vendredi après-midi
ainsi que les mercredis et samedis matin.

Cabinet ouvert depuis juillet 2015.

L'atelier Beauté d'Eva

Eva Granger a ouvert le mardi 3 septembre une cabine d'esthétique dans le bourg, à l'angle de la Rue Centrale et de la Rue de l'École (à côté de Francine Coiffure).

Elle reçoit les clients du mardi au vendredi,
de 9 h. à 12 h.

puis de 14 h. à 19 h.

Et le samedi de 9 h. à 16 h.

Eva Granger

Tel : 06 64 91 63 52



ÉCOLES

École Marcel Aymé

En ce début d'année, les élèves de GS/CP dirigé par Marie-Laure Sarron, aidée de Laura Lombard, travaillent un projet sur les contes traditionnels. La maîtresse a lu de nombreux contes en classe, le projet s'est poursuivi par une visite à la médiathèque de St Pal-de-Mons où Isabelle Bruyère les a fait profiter de ses compétences.

Arrivés à la médiathèque, les enfants ont commencé par un moment de relaxation pour que leur écoute soit plus développée. Isabelle leur a lu une version longue de Blanche-Neige. Elle avait ensuite préparé un quiz de compréhension.

Les élèves se sont ensuite partagés en deux

groupes. Certains sont allés découvrir le coin des documentaires et les autres ont écouté d'autres contes lus par la maîtresse. Les groupes ont alterné. Les enfants étaient ravis, ils ont repris le car pour regagner l'école publique de Lichemialle.



École Saint-Joseph

Dimanche 29 septembre, l'école était ouverte. Mais oui, vous ne rêvez pas. Nous venons à l'école même le Week-End. Effectivement, cette année, l'APEL, aidée par l'OGEC, a organisé sa première Rand'automne.

Cette manifestation, préparée depuis de longs mois, a permis de faire découvrir les chemins de la commune de Saint-Pal de Mons. Les marcheurs ont particulièrement

apprécié les paysages baignés de soleil. Il est vrai que le beau temps était de la partie en ce dimanche. Il faisait même chaud. Les ravitaillements furent appréciés surtout après la remontée de la Chapelle de Laval.

211 marcheurs sur 3 circuits de 10, 17 et 20 Km. Pour les plus jeunes, un Geocoaching était proposé. Au cours d'un itinéraire d'environ 3 Km, les enfants partaient à la

recherche d'indices dissimulés dans des cachettes. Les réponses aux questions posées permettaient de remplir un questionnaire. De retour à l'école, et après vérification, les enfants repartaient avec une récompense (gourde et bonbons). Ils sont forts à Saint-Pal car nous n'avons eu que des gagnants. Sur la cour, quelques producteurs (Amandine et Christelle) nous proposaient viande, fromages et yaourts. Christelle Chapuis et Sandrine Trupia ont exposé leurs réalisations (couture et compositions florales).

Très belle journée qui donne envie de recommencer.



PATRIMOINE

Visite guidée du hameau de Lichemiaille

Le lundi 5 août, à l'initiative de l'OTI intercommunal (Com Com Marches du Velay-Rocheron), a été organisée une visite commentée du hameau de Lichemiaille. C'est Monsieur Daniel Durand, historien local, qui en était le guide. Monsieur Michel Convers, concepteur de chemins de randonnée pour cette Com Com, l'encadreur.



Le pèlerinage du Lundi de Pentecôte (10 juin)

Une quarantaine de personnes, venues de communes différentes, ne se sont pas laissées décourager par la pluie. La cérémonie a été célébrée dans la chapelle. Cela s'est déroulé comme à l'accoutumé dans la ferveur et dans la cordialité. Le Comité Paroissial a offert après la messe un apéritif apprécié de tous. L'an prochain, si tout se passe comme la Municipalité le prépare actuellement, le sol et l'intérieur de la chapelle auront été rénovés et l'édifice ressemblera assez à ce qu'il était à ses origines. Si des malfaisants ne le détruisent pas, un balisage d'accès à ce monument aura été mis en place, avec, en particulier, des panneaux indiquant où se trouve cette chapelle et comment s'y rendre.



Étymologie

Étymologie du mot La Bruyère – Vient du gaulois *brucaria, la brueira, brugeira, d'abord lande à bruyères, puis par métonymie la bruyère (la calluna vulgaris des botanistes). A donné en occitan : **la Brueyria**, La Bruyère ; **la Brugeireta**, La Bruyette. Nom de lieu et nom de famille pour la première forme.

Appartiennent à cette famille étymologique les mots **Bruas, Bruasses** (Il y a un lieu-dit Bruas à côté de Laval).

Dans **Géographie paysanne de Jean-Yves Rideau**

Des habitants embellissent spontanément leur cadre de vie

C'est le cas au Vivier où certains des habitants des lieux ont décidé d'aménager certains espaces communs. Particulièrement celui situé autour de la croix en fer d'où l'on a une vue magnifique sur les sucus et le Mézenc. Pour que ce lieu ne soit plus un espace inculte, résonnant des pétarades des engins à moteurs mais devienne un espace fleuri, tranquille, pacifié, ils l'ont nettoyé de ses mauvaises herbes, en ont consolidé les flancs et y ont aménagé des «jardinets». La Commune, pour les encourager, a voulu contribuer à leurs efforts : les Services Techniques ont donc amené de la terre végétale, effectué un engazonnement en fleurs locales et posé une barrière empêchant le piétinement des «jardinets». Ce sont les habitants volontaires du hameau qui en assureront, bénévolement, l'entretien. Belle initiative, n'est-ce pas, qui prouve que certains savent se prendre en charge !



*Le Vivier
avant pousse
et floraison*



*Le Vivier
en septembre*

Éducation à la protection de la nature



Le vendredi 27 septembre, les enfants de l'École Saint-Joseph, encadrés par leurs maîtresses et des parents, ont ramassé ce qui salissait et enlaidissait les espaces publics situés dans le bourg. Sensibilisation précoce à la protection de l'environnement.

PATRIMOINE

Lancement d'un inventaire des zones humides en milieux forestiers

Les zones humides sont des milieux remarquables et jouent de nombreux rôles particulièrement importants pour la qualité des ruisseaux, le soutien des débits en période sèche, la faune et la flore, le paysage...

Les fonctionnalités des zones humides sont reconnues, pourtant, deux-tiers des zones humides ont disparu en France depuis le début du 20^e siècle, dont la moitié depuis 1960.

Tous ces éléments justifient que la préservation des zones humides constitue un volet prioritaire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Lignon du Velay, notamment dans les secteurs situés en têtes de bassin.

Une première base de connaissance des zones humides existe sur le territoire, grâce à un inventaire conduit en 2005 par le département de la Haute-Loire, mais plutôt ciblé sur les milieux ouverts. Pour le compléter, une démarche d'inventaire des zones humides dans les secteurs forestiers, vient d'être lancée.

Cet inventaire sera un outil de connaissances du territoire comprenant une localisation et une caractérisation

des zones humides. Il permettra de planifier des actions sur ces milieux (préservation, gestion ou restauration), qui seront menées notamment dans le cadre du futur Contrat Territorial Lignon du Velay.

Pour rappel le Contrat Territorial est un outil financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui permet de financer un ensemble d'actions et de travaux en faveur des milieux aquatiques et de la qualité de l'eau, programmé sur 6 ans. Plusieurs partenaires dont le SICOLA, les Communautés de Communes, la Fédération Départementale de Pêche, la Chambre d'Agriculture, Haute-Loire Biologique ... s'impliquent techniquement ou financièrement pour mener à bien ce programme d'actions prévu sur la période 2020-2026, à l'échelle du bassin versant du Lignon du Velay.

L'inventaire s'appuiera sur une démarche participative. Tous les propriétaires, gestionnaires, utilisateurs de milieux forestiers... seront invités à participer à des ateliers de partage de connaissances, début février 2020. À la suite, le Bureau d'études CESAME réalisera des prospections sur le terrain au printemps.

Sous la Collange, ruisseaux en crue



ASSOCIATIONS

Le club ados

Le club ados « Odafun » Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron et tous ses projets.

Le Club Ados a plus de 65 jeunes inscrits, qui sont motivés et ont plein de projets.

Un qui leur tient particulièrement à cœur : le projet « Partages de Générations ». Les jeunes se rendent une fois par mois à la Maison de retraite pour proposer de nombreuses animations aux pensionnaires : spectacle, danse, chant, jeux. « Nous leur avons fait essayer la wii ; nous sommes allés au bowling, c'était trop top de les voir sourire ».

Les jeunes ne se lassent pas d'aller à leur rencontre, ils adorent échanger avec eux, ils leur ramènent des petits souvenirs, comme des nougats, de quand ils partent en camp. Ils ont encore beaucoup de choses à partager avec eux lors de leurs prochaines rencontres : restaurant, loto tous ensemble, goûter de Noël.

Les jeunes ont créé cet été un film sur l'agriculture de Saint-Pal-de-Mons. Ils sont allés à la rencontre des paysans de Saint-Pal et vous pourrez prochainement voir le film tourné sur Youtube. Il leur paraissait important de rendre fiers les paysans du coin, en mettant en avant leur beau métier qui n'est pas toujours facile.

Et puis, ils essaient de mettre en place des choses sur la

commune pour satisfaire les villageois. Pour cette fin d'année, un spectacle vous sera proposé le samedi 30 novembre au Gymnase : « Le Gang des pères Noël ». Spectacle humoristique de show de danse hip hop à mourir de rire.

Alors ils comptent sur vous pour venir voir ce beau spectacle !



Deux générations au Bowling

Le Salon du Bien-être

Le comité des Fêtes organisait au Gymnase (sur trois espaces), les 5 et 6 octobre, son nouveau Salon du Bien-être. Les personnes intéressées ont pu y rencontrer des praticiens de nombreuses médecines douces

et de techniques du développement personnel. C'est à travers des échanges spontanés, des ateliers et des conférences qu'elles pouvaient découvrir les visées et les vertus de ces diverses pratiques.



ASSOCIATIONS

L'équipe féminine de football

Quelque 25 jeunes filles de la commune forment la nouvelle équipe sanpaloune de foot. Dix neuf d'entre elles ont obtenu la licence leur permettant de participer, les dimanches matin, à un championnat régional (équipes de communes proches) de football. Elles font partie de la Vigilante Foot.



Les Pénélopes

Le groupe de chanteuses amatrices de Saint-Pal-de-Mons a offert le vendredi 28 juin un concert de chant choral. C'est « La Dom » (Café Convers) qui les avait invitées dans sa salle de restaurant. Il y avait un public nombreux et intéressé.

Le groupe était dirigé par un maître de chœur joyeux et tonique. Le concert a permis d'apprécier des chants

connus qui ont été fredonnés ou repris par le public. Les chanteuses se sont exprimé avec dynamisme et passion.

Ceux ou celles qui aiment chanter avec coeur et en chœur (Oui, il est facile ce jeu de mots !) peuvent rejoindre leur groupe.



Les Pénélopes avec leur maître de chœur

La Fête de la Musique

Il faut savoir que, si cette année une Fête de la musique s'est tenue à Saint-Pal-de-Mons, c'est parce que le Café Convers et le Bistrot de la Place ont eu le souci et la volonté d'offrir ce moment de cordialité à la population. Bravo et merci à eux.



Cela précisé, le public présent, à son habitude, a donc pu écouter des artistes débutants et d'autres plus chevronnés (Meta 4 Rock, Altair) tout en buvant un verre et mangeant un plat sur place entre amis ou en famille.



La Folie Estivale

Cette année encore, du 15 au 20 juillet, l'Association des Commerçants a organisé et géré une animation dans le bourg de la commune. Deux actions parmi d'autres ont intéressé le public concerné. Un jeu de découverte destiné aux enfants : ils devaient faire le tour des commerces et découvrir chez chacun d'eux un jeu qui y avait été caché. À l'issue d'un tirage au sort, quatre des meilleurs chercheurs recevaient en cadeau un jeu de société

acheté chez Monsieur Evreux de «Au bonheur des Matrus». Et «la soirée saucisson-sarasson» suivie d'une soirée dansante.

À noter, l'Association des Commerçants organise à la salle des Fêtes, le 08 février 2020, une soirée dansante animée par Raphaël, déguisée et ouverte à tout public.

Association des donneurs de sang, lettre à un donneur

Cher donneur, quel bonheur.

Le sang c'est la vie et toi, tu as décidé de donner du sens à ta vie, tu donnes ton sang. Merci.

Dans notre pays, nous avons les meilleurs médecins, les meilleurs chirurgiens, mais sans ton sang, ils seront démunis, ils ne pourront rien.

Et pourtant, il y a quelque part, chaque jour, quelqu'un à qui la vie joue un mauvais tour et le voilà plongé dans le noir.

Mais pour lui, pas de soucis, tu es là, tu tends ton bras, sans rien attendre en retour, ton seul espoir, qu'il re-

vienne au plus vite au grand jour.

Cher donneur, que d'honneurs.

Il y a quelque part, sûrement tout près d'ici, un patient sur son lit, peu importe son ethnie, ton sang irrigue son cœur et grâce à toi, il remet un pied dans la vie.

Quelque soit le Dieu qui ait mis du sang dans nos veines, c'est bien pour nous donner la vie... Jamais pour répandre la haine... mais ça toi, tu le sais déjà...

Cher donneur, que d'honneurs.

Je n'ai trouvé que ces quelques mots pour te dire un grand MERCI.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Le 22 juillet,
Benoît DEFOURS
- Le 3 août,
Romane SOUVIGNET
- Le 24 septembre,
Jonas DJILLAR
- Le 30 septembre,
Ilyana Alicia DUMONT
- Le 31 octobre,
Agathe Lucie Suzanne MALEYSSON

Le 14 avril, Nino Paul Liam FRACHISE



Le 13 avril, Flora Valérie Corinne ZODA



Le 10 juillet, Charlie VEROT



Le 14 juin, Héloïse Jeanne SANGLARD



Le 17 septembre Léandre Maurice COMBE



Le 8 mai, Marius GROUSSON BONNEVILLE



Le 11 septembre, Calli Léa Zoé BAZILLO



Le 7 octobre, Alix GUIGNAND



Mariages



Le 3 août 2019
Grégory FAYARD
et **Sylvia BOUCHET**



Le 24 août 2019
Cédric Henri Gilles CHANAVAT
et **Valérie Marie Hélène SARDAINE**



Le 31 août 2019
Lucas CARLETTA
et **Emilie Sylvie Thérèse ROLLIN**

- Le 20 juillet, **Yoann Pierre Georges VILLE** et **Emilie RUFFAULT**
- Le 17 août, **Jean-Michel MOULIN** et **Bernadette ARGOUD**

Décès

- Le 12 avril, **Noëlle Elisabeth PICOT**, 9 Rue St Régis.
- Le 15 avril, **Bernard Jean Auguste QUIOC**, Le Bouchat.
- Le 24 avril, **Jean Baptiste Régis MOUNIER**, 3 Rue du 14 Juillet, Lichemiaille.
- Le 3 mai, **Serge Yves Christian PALLOIX**, Le Pont de la Vache.
- Le 11 mai, **Odette Henriette COLOMBET née GOUIT**, 9 Rue St Régis.
- Le 20 juillet, **Chantal SALMER née REMILLIEUX**, Terrières.
- Le 31 août, **Marinette, Baptistine, Philomène MEILLAND née DECELLIERE**, La Croix du Détour.
- Le 19 septembre, **Colette Baptistine Mélanie CHOMARAT née FRACHETTE**, 9 Rue St Régis.
- Le 6 octobre, **Jean-Paul Daniel SUC**, 1 Rue des Cévennes.
- Le 8 octobre, **René Eugène ABEL**, 15 Lotissement La Tourelle.
- Le 25 octobre, **Gabriel Henri SABLIERE**, 13 Rue de Pontonnet.



MOULIN S.A.S. - ZA du Fousset - 43600 LES VILLETES
www.moulin-groupe.fr 04 71 75 60 30 moulin@moulin-groupe.fr

CHOMARAT Dominique

Menuiserie - Charpente
Couverture

06 23 78 55 40

Mail : chomarat0581@orange.fr
Le Bouchat - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS



**MÉTALLERIE
CHAUDRONNERIE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE
LEVAGE
MANUTENTION**

contact@convers-industries.fr

ZA Campine 3, Allée André-Marie Ampère
43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. 04 71 66 66 91
www.convers-industries.fr

RESOTEC

CONTRÔLES

04.82.28.01.91

contact@resotec-controles.com

**DIAGNOSTIQUE CONTRÔLE ET
RÉCEPTION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT**

Abattage et débardage de bois mécanisé



Jean-Marie CUOQ SARL

Achat de Bois 06 29 28 32 03
Zone Courtanne 2 - Saint-Pal-de-Mons



**COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, INDUSTRIE,
PROMOTEURS, PARTICULIERS**
Infrastructures, aménagements urbains et routiers,
réseaux, assainissement autonome

Sylvain DUMOND
06 74 78 02 04 | sicc-vrd.fr



**GARAGE DE SAINT PAL DE MONS
SARL GARAGE FAYARD**

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

48, rue du Barthou - 43620 Saint-Pal-de-Mons

Tél. : 04 71 66 17 66

E-mail : garagefayard.ad@wanadoo.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO



Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
TÉL. : 04 71 75 63 25

contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com



MDC Construction,
projet clé en main

Christopher CARETTE

Vous avez un projet : d'un garage, d'une rénovation,
d'un agrandissement, d'une maison neuve, etc...
mais vous n'avez pas le temps de vous en occuper.

06 67 21 20 10 - 04 71 56 13 53 - 06 18 21 41 40

Loire/Haute-Loire - Chemin du Vourze - 43620 ST PAL DE MONS

mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr

**SAINTE-SIGOLÈNE
ASSISTANCE**

**CHARRAS Daniel
GIRAUD Lionel
BERTAIL Nicolas**

AMBULANCES - VSL

TAXIS : * S^{te} SIGOLÈNE - * S^t PAL-DE-MONS

04.71.66.66.20

19, Avenue de Marinéo - 43600 SAINTE-SIGOLÈNE